



Concitoyennes, Concitoyens,

C'est la grande période financière, celle des comptes administratifs et des budgets. Au travers des différents éléments qui suivent, vous pourrez vous faire une idée précise sur la gestion de votre commune. Si celle-ci semble bien stabilisée depuis plusieurs années et, je pense, ne génère pas de soucis particulier pour l'avenir, il n'en va pas de même pour la Communauté des Communes : elle doit affronter, à partir de cette année, un vent d'inquiétude lié aux deux Zones Economiques du territoire (Pechnaquié 3 et les Portes du Tarn). L'une et l'autre présentent en effet des particularités, les rendant différentes à bien des égards.

La première, la plus ancienne, peine à trouver des acquéreurs. Les emprunts d'investissements, de fait, courent bon train... et les frais bancaires pèsent de plus en plus lourdement sur la trésorerie.

La seconde doit faire face à des soucis d'une autre nature. Si le principal handicap de Pechnaquié est son éloignement par rapport aux grands réseaux routiers, la Zone Economique des Portes du Tarn s'avère très bien située et ne devrait pas souffrir

d'un manque d'offres... Mais rien n'est vraiment facile dans le domaine des collectivités ! Je vous ai informés, par le biais de ce même support, du grand "feuilleton" concernant l'intégration de Buzet dans notre Communauté des Communes, avec la problématique de cette grande Zone Economique à cheval entre deux départements et deux intercommunalités. Il faut rappeler aussi que les élus buzétois ont été portés aux responsabilités grâce à un programme à fort accent écologique... donc quelque peu incompatible avec l'implantation d'une zone économique validée par leurs prédécesseurs ! Quant à nous, canton de Villemur et Bessières, nous travaillons d'arrache-pied à essayer de les convaincre de faire fi du passé et se tourner avec nous vers l'avenir, afin d'amener de l'emploi dans notre bassin de vie et de stabiliser les gros équilibres financiers liés à cette zone. Le remboursement de l'emprunt souscrit par les Portes du Tarn a commencé à courir et vient s'ajouter à celui de Pechnaquié...

Optimisme néanmoins : même si à court terme les signaux financiers inquiètent, nous pouvons espérer parvenir à l'aboutissement de ces deux opérations.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

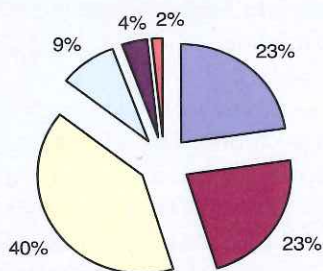
	Dépenses	Recettes	Résultat N	Cumul
Fonctionnement	372 006,53 €	461 690,40 €	89 683,87 €	687 516,20 €
Investissement	258 285,14 €	158 026,96 €	-100 258,18 €	-84 541,40 €

Comme vous le constatez, le résultat excédentaire de l'année affiche les mêmes proportions que les années précédentes. Mais doivent aussi être considérés les investissements réalisés, qui le sont intégralement sur nos fonds propres (sans emprunts) ! De fait, et afin d'équilibrer les comptes, il faut basculer des fonds de la section de fonctionnement vers celle de l'investissement. En règle générale, il semble important de

retenir que notre bénéfice est investi dans des travaux communaux...

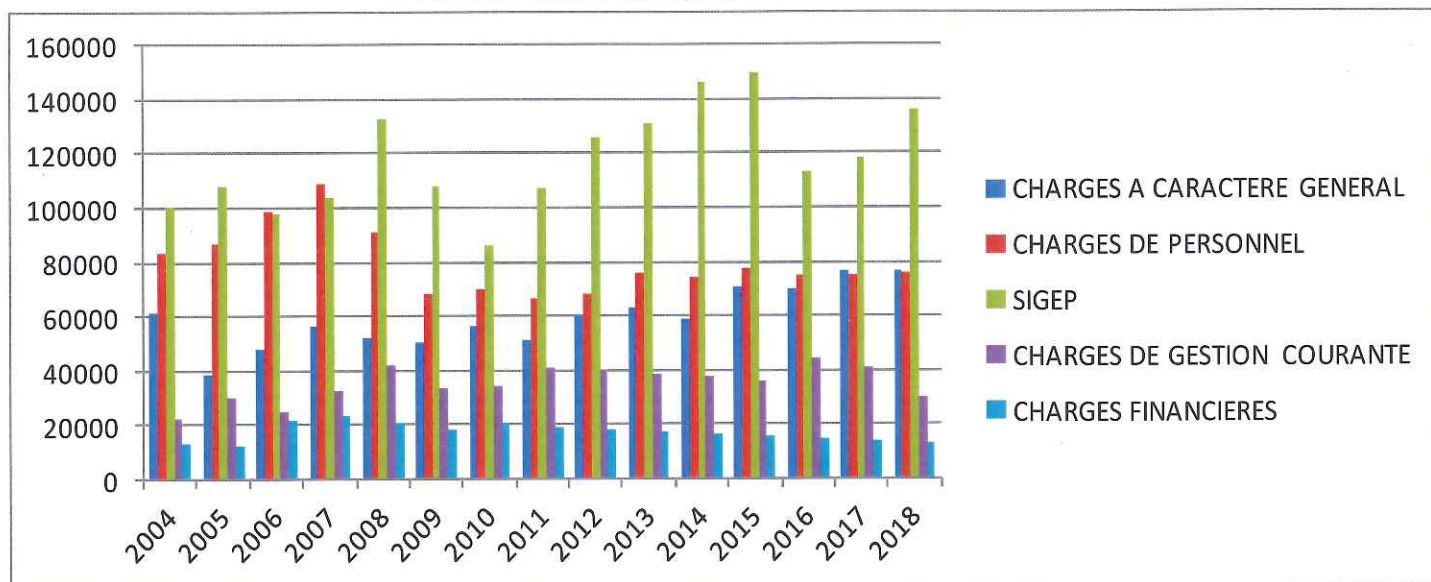
Vu l'état des finances de notre commune, **le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts pour 2019**. Nous sommes donc toujours dans la stabilité, et ce depuis près d'une quinzaine d'années.

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2018



■ CHARGES A CARACTERE GENERAL	76 735 €
■ CHARGES PERSONNEL	76 131 €
□ SIGEP	136 106 €
□ CHARGES GESTION COURANTE	29 875 €
■ CHARGES FINANCIERES	13 241 €
■ CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 504 €

EVOLUTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Nous constatons que la part SIGEP (affaires scolaires) reste importante (40% de notre budget). C'est le ratio normal d'une petite commune affichant une démographie positive. Notre village semble en effet attirer les jeunes ménages : nous le constatons par un accroissement, à Bondigoux, de leurs investissements immobiliers... une preuve, s'il en fallait, que notre commune est attractive et bien équipée ! Ceci est important pour pérenniser nos groupes scolaires et préserver le nombre de classes que nous autorise l'Académie. Il est à noter qu'une classe supplémentaire va d'ailleurs ouvrir dès la rentrée prochaine sur l'élémentaire de Mirepoix.

Pour cette année, la participation SIGEP va fortement augmenter (+14%) tandis que les dotations de l'Etat diminueront encore (-5%). À taux d'imposition constant, il faut donc se préparer à un résultat bien inférieur à celui que l'on avait l'habitude d'afficher.

Village vivant, dynamique et tourné vers l'avenir : telle est la feuille de route portée par vos élus. Mais attention : son identité et ses caractéristiques rurales ne doivent en aucun cas être déconsidérées ! Nous veillons au grain, soyez rassurés à ce sujet.

Les principaux grands travaux de cette année vous ont été dévoilés précédemment. Le premier, de par son ampleur, est celui de **l'Urbanisation de la route de Montvalen**. Il s'agira de mettre en sécurité le cheminement piéton qui relie le pont de la Mouline au lotissement du Clos Saint-Martin (coté droit en sortant du village). Après avoir busé le fossé, le Département procédera à l'élargissement et à la réfection de la chaussée, à ses frais, pour la mettre au gabarit normalisé (elle ne l'est pas à l'heure actuelle). Ensuite interviendra la phase finale, avec la mise en place d'une bordure sur tout le linéaire, d'un ralentisseur au niveau de l'entrée du lotissement, ainsi que l'élargissement du trottoir au passage du pont de la Mouline. Ces travaux, dont la durée est prévue sur 3 mois environ, devraient s'achever l'été prochain.

Le deuxième programme d'amplitude est celui de **l'Effacement des réseaux**, toujours sur la route de Montvalen

(de l'église au pont de la Mouline) : il s'agit du dernier axe du village qu'il nous fallait traiter pour que tout le centre bourg soit équipé. C'est le Département, par le biais du SDEHG (grâce auquel nous sommes très bien subventionnés), qui nous autorise à procéder à ces investissements et à améliorer l'esthétique de notre village. Ces travaux sont prévus pour l'automne prochain.

Dans le cadre de la **Transition Ecologique**, les anciennes ampoules au sodium (très énergivores) vont être remplacées par de la technologie à LED sur tout le réseau déjà enfoui (candélabres). Ce procédé, couplé à une baisse de l'éclairage programmé au coeur de la nuit, devrait nous permettre de réaliser jusqu'à 70% d'économies en électricité ! Il est à noter qu'il n'est nullement question de couper l'éclairage de nuit, mais simplement d'en réduire légèrement l'intensité.

Nous allons, enfin, être obligés de reprendre toute la voirie de l'impasse des Acacias (lotissement du Jardin), le traitement initial réalisé à la chaux n'ayant pas tenu. C'est évidemment un aléa qui n'avait pas été prévu... La décennale étant terminée, nous devons en supporter les conséquences financières. C'est par le biais du **Pool Routier** que nous allons réaliser ces travaux. En passant par ce programme, l'incidence financière sera quasiment nulle. Cela remet en revanche complètement en question les programmes routiers à venir, car la part communale de ce Pool sera entièrement épuisée sur ces 3 ans ! Nous devons donc attendre le prochain programme 2022/2024 pour assurer la remise en état de notre voirie urbaine.

Service incontournable aujourd'hui, très attendu par certains d'entre vous et faisant partie des engagements de notre mandature... il arrive ! Malgré pas mal de péripéties, oyez braves gens... notre **Site Internet** est sur le point d'être finalisé ! Il ne devrait pas tarder à être mis à la disposition de tous. La commission s'emploie à terminer le gros travail effectué par un jeune citoyen de notre village, dont la Communauté des Communes nous a gracieusement délégué la prestation.

Dans la continuité de ce site Internet, j'ai aussi pris la décision de créer une **Alerte Internet**. Vous avez tous reçu, dans le Souhet précédent, une invitation à vous faire référencer par le biais de votre adresse mail, de manière à ce que je puisse vous faire part rapidement, le cas échéant, d'une éventuelle alerte ou d'un désagrément pour service interrompu. Cela permettra à chacun d'entre vous, si vous avez souscrit à ce service, de vous prémunir et de faire face à ce problème. Je rappelle que les adresses mails confiées à la commune resteront bien évidemment confidentielles lors d'envoi de tels messages !

Avec ces derniers mots, j'ai quasiment terminé d'écrire la fin de notre mandature. Pour moi, pour le Conseil et pour tous ceux qui m'ont suivi, le contrat est rempli et la mission terminée. Chacun jugera bien entendu du travail accompli par toute l'équipe en place. Mais il est une chose sur laquelle je peux m'avancer en toute confiance : c'est que tous les élus auxquels vous avez confié la gestion de Bondigoux ont, sans exception, œuvré pour porter le village, notre village, encore plus haut dans l'aménagement et le service rendu à la population.

Le Maire, Didier ROUX

**EN PLEIN AIR
PARC OMBRAGÉ
DU PRESBYTÈRE**

Comité des **FÊTES**
BONDIGOUX

LOTO 15H00

DIMANCHE 30 JUIN

1 CARTON 3€	PLAQUE DE 8 CARTONS 16 €
3 CARTONS 8€	PARTIE BINGO 2€
7 CARTONS 15€	POUBELLES BONDIGOUNAISE 150 €
	BONS D'ACHATS DE 40€ A 80 €
	NOMBREUX LOTS : FILETS GARNIS, JAMBONS...

BUVETTE SUR PLACE
Annulation en cas de mauvais temps

Occitanie Val'Aigo Comité des FÊTES BONDIGOUX

ASAPE
DU SPORT MAIS PAS SEULEMENT

GRATUIT

FÊTE DU SPORT
EDITION 2019
BONDIGOUX
15 JUIN
PARC PRESBYTÈRE

SAMEDI DE 10H A 23H
ANIMATIONS - JEUX GRATUITS

TIR A L'ARC - CHATEAU GONFLABLE -
RUGBY FLAG - TCHOUKBALL -
ULTIMATE -
TIR A LA CORDE -
+ SURPRISES

TOMBOLA
+ de 600€ de LOTS A GAGNER

2€ LE TICKET
3€ LES DEUX
RESTAURATION SUR PLACE

L'association se réserve le droit de reporter la manifestation en cas de mauvais temps

OUVERT A TOUS

PLUS D'INFOS
WWW.ASAPE31.COM
Tél : 06 52 95 87 21
Imposé par nos soins et pas pour la vie politique

FÊTE DES ÉCOLES

A partir de 14h00

Samedi 29 juin, venez nombreux participer à **la fêtes des écoles de Mirepoix et Bondigoux** qui débutera vers 14h dans le splendide parc de Bondigoux ! La fête se poursuivra cette année avec un apéritif concert prévu à partir de 19h30. En cas de mauvais temps, celle ci aura lieu à Mirepoix-sur-Tarn.

Les bénéfices seront reversés en totalité à l'association des amis des écoles au profit de nos chers chérubins. Alors venez nombreux dans une ambiance conviviale et festive ...

Pour la première fois, nous allons organiser **un vide-grenier le dimanche 2 juin à Mirepoix** ! En cas de mauvais temps il sera annulé. Si vous souhaitez prêter main forte ou réserver votre place, vous pouvez nous contacter par mail à amisdesecoles31@gmail.com.

Les Amis des Ecoles



OPERATION DE GESTION DES CHATS ERRANTS

Depuis la mise en place de la convention en octobre dernier avec l'Association L'école du Chat de Belcastel pour la régulation de la population féline errante, sa Présidente M^{me} Irène UZAMUGURA est venue en personne à plusieurs reprises à Bondigoux pour capturer des chats errants signalés par les administrés.

Elle les a ensuite fait stériliser, identifier avant de les ramener là où elle les a trouvés.

Les premiers chiffres arrêtés au mois de mars et fournis par M^{me} Uzamugura font état de 13 femelles et 6 mâles stérilisés. Il faut rappeler qu'une chatte peut donner naissance à huit chatons par an, c'est donc 104 naissances évitées !!

L'opération est loin d'être terminée... ainsi dès que vous voyez un chat inconnu, vous pouvez le signaler directement à l'école des chats au 05. 63. 58. 75. 82

Élections européennes

26 mai 2019



VOUS ÊTES CITOYEN EUROPÉEN

Tout ressortissant de l'Union européenne, s'il est majeur, peut voter et être élu aux élections européennes et municipales, dans son pays d'origine ou dans le pays dans lequel il réside.

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN

705 *

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN

79 *

L'UNION EUROPÉENNE



Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct.

Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans au même moment dans tous les États membres de l'Union européenne.

Le nouveau Parlement européen sera composé de 705 membres *.

Le nombre de sièges est réparti entre États membres, en fonction de leur population. La France en comptera 79.

En France, les membres du Parlement européen sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour. Chaque tendance politique présentera une liste de 79 candidats. À l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Bureau de vote ouvert de 8h à 18h à la Mairie - salle du conseil municipal.

VIDALLET
TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT

31340 BONDIGOUX

06 70 52 56 50
vidalletev@yahoo.fr

Assistante
Maternelle Agréée

06 59 95 72 73

Jennifer
Eyler

eyler.jennifer@bbox.fr

117 route de Montvalen
Bondigoux

Etat Civil :
DÉCÈS
Jean GUIRAUD
Le 4 mars 2019
à l'âge de 82 ans.

NAISSANCE
Adriana
LOUPIAS AMORIN MENDOZA
Le 17 mars 2019
de Arnaud LOUPIAS
&
Laura AMORIN MENDOZA



MAIRIE DE BONDIGOUX : 1, rue Principale 31340 Bondigoux - Tél: 05.61.09.38.16 Fax: 05.61.74.89.46
E.mail: mairiedebondigoux@wanadoo.fr
Ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
mardi et jeudi de 13h à 17h et mercredi de 8h30 à 12h
En cas d'urgence : Le Maire : 06.62.33.34.64

Le Souhet